



Yves Détraigne

Sénateur de la Marne



MAI 2014

Interventions en séance publique

Encadrement des données biométriques

Intervenant sur la proposition de loi relative à l'encadrement des données biométriques (qui rassemble les techniques informatiques visant à reconnaître un individu à partir de ses caractéristiques physiques, biologiques et comportementales), Yves Détraigne a souligné le souci constant du Sénat de se dresser en défenseur des libertés individuelles mais également de faire émerger des débats sur des sujets dits modernes... Ce texte propose d'encadrer le pouvoir d'autorisation préalable de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL), en soumettant la mise en œuvre de traitements de données biométriques à la condition de justifier d'une finalité de "stricte nécessité de sécurité". Estimant qu'il revenait au législateur de se prononcer sur les finalités légitimes des traitements de données biométriques et considérant que le régime juridique actuel de la régulation des techniques biométriques ne semblait plus adapté aux usages contemporains de ces nouvelles technologies, le sénateur marnais a soutenu le texte tel que modifié par la commission des lois.



Droit à l'information dans le cadre des procédures pénales

Lors du vote final du projet de loi transposant une directive européenne relative au droit à l'information dans le cadre des procédures pénales, le sénateur a regretté le rôle limité du Parlement dans ce type d'exercice qui touche pourtant une zone sensible de notre corpus juridique : la procédure pénale. Yves Détraigne a souhaité que soit réalisé un travail global et cohérent de modernisation de l'enquête et du procès pénal, et défendu à ce titre ce qui fait la spécificité de la procédure pénale française. Suite aux récents rapports sur le sujet, il a demandé que l'on passe du temps de la réflexion à celui de la décision. Sur le texte lui-même, il a précisé que les avancées améliorant les droits de la défense ne seraient réellement opérationnelles que si des moyens budgétaires importants étaient dégagés pour en garantir l'effectivité... Il a, enfin, craint qu'à force de devoir établir un nouvel équilibre entre les droits des enquêteurs et ceux des personnes interrogées, l'enquête et la justice risquent d'y perdre un jour en efficacité.



Suite à l'annonce de report de la rentrée scolaire au 2 septembre 2014 pour les élèves, Yves Détraigne a interpellé le ministre de l'éducation sur le fait que cette décision (prompte à calmer le mécontentement de certains syndicats enseignants qui refusaient d'effectuer la prérentrée le vendredi 29 août) avait, une nouvelle fois, été prise sans concertation avec les autres partenaires du ministère de l'éducation nationale que sont les parents d'élèves et les collectivités territoriales. Inquiets des problèmes de garde induits par ce report, beaucoup de parents d'élèves considèrent déjà que les mairies ouvriront leurs centres de loisirs, le lundi 1^{er} septembre, pour pallier une fois de plus ce désengagement de l'Etat décidé unilatéralement. Benoit Hamon ayant indiqué qu'il installerait un groupe de travail afin d'anticiper les difficultés de calendrier de rentrée pour les prochaines années mais ayant omis de consulter les collectivités territoriales cette fois-ci, le sénateur lui a demandé s'il y associerait les élus locaux ou si ceux-ci seront, une nouvelle fois, mis devant le fait accompli.



MODERNISATION DU DROIT ET STATUT DES ANIMAUX...

Yves Détraigne a siégé à la Commission Mixte paritaire sur le projet de loi relatif à la modernisation et à la simplification du droit et des procédures dans les domaines de la justice et des affaires intérieures, qui n'est pas parvenue à un accord sur les points du texte restant en discussion. Les sénateurs ont, en effet, refusé unanimement que le gouvernement réforme par voie d'ordonnance le droit des obligations et des contrats, ce qui représente un cinquième du code civil. Des débats ont eu lieu sur l'article 1^{er} bis concernant le statut des animaux, apparu à l'Assemblée nationale par voie d'amendement sans que le Sénat ait pu en débattre. Ainsi, le rapporteur du sénat a formulé une proposition de rédaction qui permettrait de répondre aux inquiétudes de professionnels du monde agricole qui ne sont actuellement pas épargnés par les difficultés tout en se souciant du bien-être animal. Le texte devant revenir devant chaque assemblée, Yves Détraigne souhaite que cette proposition de reformulation dudit article puisse aboutir.

Mise en place concrète du Logo "Triman"

Alors que le dispositif aurait dû être mis en place dès 2012 et qu'une loi l'a repoussé à janvier 2015, le texte réglementaire mettant en place le logo de tri appelé "Triman" (signalétique commune applicable aux produits recyclables soumis à un dispositif de responsabilité élargie des producteurs) se fait toujours attendre...



A la question simple "à quelle date le décret d'application sera-t-il publié ?", que Jean Claude Merceron posait en lieu et place d'Yves Détraigne empêché lors d'une séance de questions orales sans débat, le ministre a répondu qu'il continuait son travail sur le projet de décret pour aboutir dans les meilleurs délais à une application simple et efficace de cette mesure, qui prenne en compte les contraintes des entreprises et ne remette aucunement en cause la compétitivité de ces dernières. A suivre !...

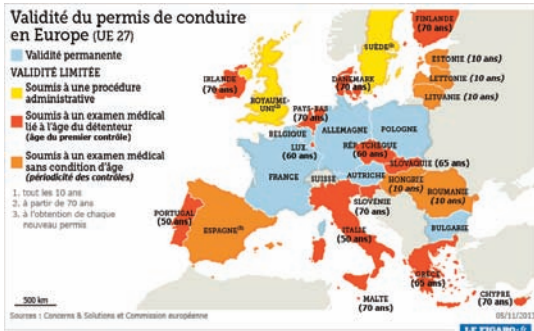
Humeur...

De l'intérêt d'interroger les ministres pour obtenir des réponses... précises !



Incompatibilité entre l'activité de sapeur-pompier volontaire et la fonction d'élu

Yves Détraigne a également interrogé le ministre de l'Intérieur sur les règles d'incompatibilité entre l'activité de sapeur-pompier volontaire et les fonctions d'élus. En effet, le code général des collectivités territoriales précise que l'activité de sapeur-pompier volontaire est incompatible avec l'exercice, dans une même commune de 3 500 habitants et plus, des fonctions de maire, ou dans une commune de plus de 5 000 habitants d'adjoint au maire. En revanche, rien n'est précisé sur l'interprétation à retenir pour le cas où un sapeur-pompier volontaire pourrait être amené à occuper un mandat de président ou de vice-président d'un établissement public de coopération intercommunale (EPCI). La loi de 2011 relative à l'engagement de sapeurs-pompiers volontaires ayant précisé que toute personne (qu'elle soit ou non en activité et quelle que soit son activité professionnelle) pouvait devenir sapeur-pompier volontaire, le sénateur a demandé au ministre de lui apporter les précisions utiles sur les incompatibilités réellement en vigueur.



Le groupe de travail constitué suite à l'examen de la proposition de loi d'Yves Détraigne visant à instituer une **évaluation médicale à la conduite** pour les conducteurs de 70 ans et plus vient de rendre ses conclusions... S'il ressort des auditions qu'il n'y a pas lieu d'imposer aux conducteurs seniors une visite médicale, le groupe de travail a fait certaines préconisations : sensibiliser davantage les médecins généralistes, à certaines pathologies ou médicaments rendant la conduite dangereuse, poursuivre les activités de formation en direction des personnes âgées, mieux appliquer les mécanismes déjà existants dans le code de la route ...

Dans le colloque "Numérique, renseignement et vie privée" organisé par la commission des lois du Sénat, le sénateur Détraigne a présidé la table ronde sur : « Prévention, répression de la criminalité et atteintes à la vie privée ».



Yves Détraigne a participé à un séminaire sur le thème : "Regards croisés sur l'institution judiciaire" réservés aux chefs de cour d'appel à l'École Nationale de la Magistrature. Il est intervenu sur la question « Quel regard porte le pouvoir législatif sur la justice, sa place dans l'Etat et son rôle ? ».

En compagnie, notamment, de Catherine Vautrin et Luc Bzdak, Yves Détraigne a assisté au 19^{ème} Rassemblement des sapeurs-pompiers de la communauté de communes Champagne-Vesle, réuni à Ecueil.

Le sénateur Détraigne a participé au 61^{ème} pèlerinage annuel des Anciens Combattants Belges de Couillet et Français en mémoire des combattants du 119^{ème} RI en mairie de Cauroy-les-Hermonville.

Comme chaque année, le sénateur a fait la « Marche des Élus » le jeudi de l'Ascension. Cette 41^{ème} édition avait comme point de départ le village des Mesneux.



Intermittents du spectacle

Yves Détraigne a relayé auprès de la ministre de la culture les inquiétudes soulevées par l'accord en cours de discussion visant à réformer le régime d'assurance-chômage des intermittents du spectacle. Celui-ci prévoit une augmentation substantielle des cotisations d'assurance-chômage et une modification du différé d'indemnisation d'un salarié. Les intermittents du spectacle, soumis à un régime spécifique d'assurance chômage dû à la nature particulière de leurs activités, craignent que ledit accord fragilise ce dispositif. Souhaitant que soit préservée la richesse des pratiques culturelles de notre pays et la présence des artistes sur l'ensemble de notre territoire, le sénateur a demandé à la ministre d'œuvrer aux côtés de l'ensemble des partenaires sociaux afin de parvenir à un accord équilibré.

COMPTE PÉNIBILITÉ ET SECTEUR HORTICOLE

Yves Détraigne a interpellé le ministre du travail et son homologue de l'agriculture sur la mise en œuvre du compte personnel de prévention de la pénibilité prévu par la loi de janvier 2014 pour les salariés travaillant dans les entreprises de production de fruits et légumes. En effet, sur les dix facteurs de risques permettant de caractériser ladite pénibilité, huit concernent les salariés de cette filière (bruit, travail de nuit, températures élevées,...). Outre l'augmentation du coût du travail mais aussi des tâches administratives des employeurs, ce dispositif risque d'engendrer des effets très négatifs pour ces entreprises. Il va dévaloriser ces métiers pourtant pourvoyeurs d'emplois et sera, en plus, facteur de contentieux social pesant sur les entreprises.



Réunion d'arrondissement de l'Association des Maires de la Marne (à la mairie d'Epernay)



Dans l'hémicycle, en juin

Projet de loi relatif à l'économie sociale et solidaire, projet de loi relatif à l'artisanat, au commerce et aux très petites entreprises, projet de loi relatif à l'économie sociale et solidaire, proposition de loi relative aux pouvoirs de l'inspection du travail, questions ciblées thématiques sur les territoires ruraux et la réforme territoriale...